



SYNDICAT APICOLE
DE LA
GIRONDE

132 Chemin des Sources
33610 CESTAS

SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE

RUCHER ECOLE DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 mars 2023

L'Assemblée Générale du Syndicat apicole de la Gironde et du rucher école s'est tenue le samedi 11 février 2023 au cinéma Rex de Cestas.

C'est devant une assemblée d'environ 70 personnes que le Président du SAG, Bernard OYASSON et la Présidente du Rucher Ecole Florence VEUILLE, le secrétaire du rucher école, Alex HENIN et la secrétaire du SAG Florence Veuille ont déroulé l'ordre du jour suivant :

- 1) Accueil du Président du SAG Bernard OYASSON à 9h30
- 2) Approbation du PV de l'AG précédente, Alex HENIN
- 3) Rapport moral SAG, Bernard OYASSON
- 4) Rapport activité SAG, Bernard OYASSON
- 5) Rapport moral du Rucher Ecole, Florence VEUILLE
- 6) Rapport activité du Rucher Ecole, Florence VEUILLE
- 7) Trésoreries du SAG et du Rucher Ecole, Bernard OYASSON et Florence VEUILLE
- 8) Vérificateurs aux comptes, Joël SAINTMARC
- 9) Remise des diplômes de la promo 2022, Baptiste COUTANCEAU
- 10) Elections, Bernard OYASSON et Florence VEUILLE
- 11) Intervention de Pierre VERGER, 20 minutes, membre du CA. Livre L'histoire du SAG à 10h50
- 12) Intervention environ 45 minutes par Charles BUREAU, GENERAL INGREDIENTS, les sucres et les abeilles à 11h15
- 13) Remise d'un cadeau à Alain MUR et à Bernard OYASSON. Clôture de l'AG, vin d'honneur de 12h à 12h30, restaurant « La part des Anges à Canéjean » avec ceux qui ont préalablement réservé à partir de 13h.

1) Accueil du Président du SAG, Bernard OYASSON

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'avoir répondu présent à nos Assemblées Générales du SAG et du rucher école. Cette année, nous avons invité les élèves du rucher école pour leur remettre leur attestation de cursus. Il y a bien évidemment les éléments obligatoires que l'on doit vous présenter mais après il y aura une présentation de Pierre VERGER pendant 20 minutes et une présentation de Charles BUREAU sur le sucre pendant 30 min suivie d'un temps d'échanges de 15 min.

Je vous annonce également que j'arrête la présidence du SAG mais que je souhaite rester membre du CA.

Voici l'ordre du jour.

(Présentation d'une slide avec l'ordre du jour)

2) Approbation du PV de l'AG précédente, Alex HENIN

Dans un mail envoyé par le SAG le 9/2/2023, nous avons proposé à nos adhérents de relire le PV de l'assemblée générale avant le 11/2/2023 afin de ne pas avoir à le relire entièrement ce jour. Ce PV a également été mis à disposition sur notre site internet www.sag33.fr depuis mars 2022.

La question est posée à l'assemblée : Avez-vous des questions sur le PV 2022 ? Est-ce que quelqu'un souhaite que nous procédions à la lecture complète ?

Ajouter les questions/réponses : 0

Ajouter si unanimité pour passer au vote de l'approbation directement sans relecture : Unanimité

Lecture du PV de l'AG précédente : Passage au vote.
Résultat du vote : Approbation à l'unanimité.

Le PV est adopté à l'unanimité.

3) Rapport moral SAG, Bernard OYASSON

L'année 2022 a encore été une année catastrophique pour les abeilles et pour les récoltes. Le gel au printemps, la canicule et les incendies ont largement contribué à la perte de colonies et à la diminution des récoltes voire aucune récolte pour certains.

Récoltes :

- Acacia = Sud Gironde : très faible. Nord Gironde : Moyen
- Bourdaine = 1^{ère} bourdaine : Moyen, 2^{ème} nulle
- Bruyère Erica = Nulle
- Callune = Nulle
- Châtaignier = Moyen
- Toutes fleurs = Moyen à faible
- Forêt = Très bien en Dordogne, Moyen en Gironde
- Tournesol = Faible

FRELONS Avec la canicule de nombreux nids primaires ont été détruits mais courant août d'autres naissances ont eu lieu, c'est la raison pour laquelle nous avons vu de nombreux petits frelons arriver et certains arrivaient à rentrer dans des ruches.

Phéromones : Nous vous avons parlé de cela l'année dernière. Nous n'en entendons plus parler par contre des puces miniatures sont développées dans le but de repérer les nids afin de les détruire.

Sur Toulouse, un ingénieur, Florent COLETTA a développé une puce miniature qu'il pose sur les frelons pour retrouver les nids. Aujourd'hui, la phase de tests sur Toulouse est concluante et maintenant il cherche des fonds pour développer ce modèle à grande échelle et rendre les puces accessibles à moins de 100 euros. Sa société s'appelle INTUITE. Nous allons le contacter et lui demander s'il accepterait de nous faire une présentation et pourquoi pas l'aider au financement dans sa démarche. Il y avait quelques années des solutions avec des drones mais cela étant très coûteux, cela ne s'est pas vraiment développé. C'est donc un point à suivre.

VARROA : La pression est encore plus forte en 2022 qu'en 2021. Les traitements par lanières ne suffisent plus. Le GDSA est à pied d'œuvre sur ce sujet pour proposer d'autres alternatives (sous AMM) pour faire des traitements en cours de saison. Les températures douces favorisent le développement du varroa. Le GDSA est en cours pour nous proposer prochainement du VARROMED à un prix intéressant nous l'espérons. Le GDSA reste aussi à votre écoute et Valérie BRETON, vétérinaire peut aussi vous conseiller dans les traitements.

Suite à tout ce que nous venons de dire, certains apiculteurs ont subi des pertes importantes avant l'hiver et nous nous attendons à des pertes importantes à la fin de l'hiver. Suite aux incendies en Gironde, environ 400 ruches ont été brûlées.

2022 Les Abeilles ont été classées cause nationale mais nous n'en avons pas vraiment entendu parler. Nous nous sommes battus avec l'UNAF contre la réintroduction des néonicotinoïdes et la position du ministère de l'agriculture à ce sujet. Vous avez dû le voir aux informations, l'Europe a stoppé récemment le projet en cours de notre gouvernement d'autoriser à titre dérogatoire l'utilisation des semences traitées avec des pesticides interdits depuis 2018 pour la filière de la betterave sucrière. C'est donc une victoire pour nos abeilles et d'autres pollinisateurs.

En 2022 Le Bulletin Officiel du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a publié la « liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs. L'UNAF se bat avec le SNA et l'association Terres d'Abeilles pour faire modifier cette liste. (légumineuses, y compris le pois, la lentilles, le soja. La vigne, les céréales à paille pour leur capacité à produire du miellat.

Combat contre les biotechnologies (OGM) : Les nouvelles biotechnologies industrielles basées sur l'ingénierie génétique sont en cours de déploiement sur tous les continents. Certaines d'entre elles ciblent particulièrement les insectes, notamment pour remplacer les pesticides chimiques dans les champs d'agriculture intensive. Des chercheurs ont démontré qu'elles pourraient causer une dégénération irréversible des abeilles, des bourdons, des papillons, et d'un grand nombre de pollinisateurs essentiels et parfois déjà menacés d'extinction, au cœur même de leur habitat naturel. En dépit de cette alerte, les grandes multinationales qui produisent ces biotechnologies génétiques cherchent à obtenir un accord international pour faciliter leur commercialisation à grande échelle, partout dans le monde. Face à eux, plus de 100 scientifiques, experts et organisations de défense du vivant se sont rassemblés pour lancer l'alerte et appeler les dirigeants internationaux à appliquer le principe de précaution concernant le déploiement de ces technologies dans la nature. Un appel International est lancé. Vous trouvez des pétitions sur internet sur ce sujet.

Inflation : La filière apiculture souffre déjà de tout ce que nous venons de voir et s'ajoute maintenant l'inflation sur le bois, le verre, le sucre et donc tous les nourrissements et le matériel en tout genre.

Le SAG ne compte que des membres bénévoles et notre syndicat est rattaché à l'UNAF qui est composée d'une équipe de salariés mobilisée sur tous ces sujets. Vous trouverez sur le site de l'UNAF ou notre site internet (qui diffuse en temps réel les informations que nous demande l'unaf de transmettre à nos adhérents) toutes les informations nécessaires.

4) Rapport d'activité du SAG, Bernard OYASSON

2021 : 260 adhérents
2022 : 257 adhérents

Congrès BEECOME à QUIMPER : Le SAG s'est rendu à ce congrès. Nous avons assisté à plusieurs conférences intéressantes, nous avons fait quelques rencontres.

Les assurances : L'année dernière, nous avons proposé sur notre bulletin d'adhésion pour la première fois, en plus de l'assurance proposée par le SAG/FARA, plusieurs formules d'assurances proposées par l'UNAF. L'assureur de toutes ces assurances est GROUPAMA. Mais l'assurance du SAG, c'est GROUPAMA BORDEAUX et les assurances de l'UNAF, c'est GROUPAMA PARIS. Le SAG est en relation avec GROUPAMA BORDEAUX et en général, un mois après votre adhésion, vous recevez une attestation d'assurance. Pour les assurances souscrites auprès de l'UNAF, le SAG n'a pas de relation avec le GROUPAMA Paris. Lorsqu'un sinistre arrive, si vous êtes assurés par le SAG, c'est le SAG avec la FARA et GROUPAMA qui gèrera votre sinistre. Si vous êtes assurés via l'UNAF, il faut aller sur leur site et voir avec eux pour les déclarations de sinistre.

Ce mode de fonctionnement, non compris par tous, a suscité quelques mécontentements. Nous avons vu avec l'UNAF dans un premier temps pour que toutes les personnes ayant souscrit l'assurance via l'UNAF aient une attestation. L'UNAF va nous transmettre leur modèle d'attestation et le fichier des personnes qui ont souscrit. Nous pourrions éditer et faire parvenir les attestations mais la gestion des sinistres restent à l'UNAF.

Toutes les assurances ont augmenté. Nous vous rappelons que l'assurance proposée par le SAG ne comporte pas de franchise. Les montants d'indemnisation n'ont pas changé depuis plusieurs années. Une renégociation sur ce sujet a été demandée et nous avons un refus sur l'augmentation des indemnisations pour 2023. Pour 2024, le sujet sera réétudié. Nous avons des questions fréquentes sur les garanties. Vous trouverez sur le site de l'UNAF le contrat groupama et toutes les garanties et sur le site SAG33.fr, le tableau des garanties pour le contrat souscrit auprès du SAG. Nous les tenons ici à votre disposition. Le SAG/FARA va travailler cette année sur des nouvelles offres d'assurance adaptées à chaque cas.

L'écotaxe : Sur le bulletin d'inscription, l'écotaxe est passée de 0.05 à 0.07. En adhérant au SAG vous n'êtes donc pas obligé de souscrire directement à CITEO pour un montant forfaitaire de 80 euros. Vous avez reçu avec votre convocation le courrier de l'UNAF. Vous trouverez sur le site de l'UNAF toute l'information concernant l'info-tri mais en quelques mots. **Depuis le 1er janvier 2022, une nouvelle signalétique de tri harmonisée, l'info-tri, est obligatoire pour tous les emballages ménagers (verre, carton, métal ...) - hors boissons dans les emballages « verre » - soumis au principe de Responsabilité Elargie du Producteur (REP). Elle s'applique donc aux apiculteurs qui mettent sur le marché des produits apicoles.**

A noter que cette obligation sera étendue aux produits emballés vendus aux professionnels à compter du 1er janvier 2025.

Cette nouvelle signalétique se met en œuvre progressivement car des périodes d'écoulement des stocks sont prévues jusqu'en mars 2023.

Vous trouverez ainsi sur le site de l'UNAF (<https://www.unaf-apiculture.info/la-pratique-de-l-apiculture/informations-reglementaires.html>) rubrique Info Tri et Eco-emballage) tous les éléments nécessaires à la création de vos nouvelles étiquettes, à savoir :

- ▶ Des planches avec les logos pour les produits qui seront aussi exportés
- ▶ Des planches avec les logos pour les produits qui ne seront pas exportés
- ▶ Des planches avec les logos dans la version multi-pays

Nous vous invitons à voir tout le détail sur le site de l'UNAF.

Action avec l'INAO pour l'IGP Miel des Landes : Le SAG a envoyé un courrier à l'INAO en octobre 2022 ayant pour objet : Demande d'informations et demande d'être entendu par une Commission d'enquête de l'INAO sur un dossier de reconnaissance d'IGP dans le secteur Apicole.

Nous avons appris de sources informelles l'existence d'une association syndicale du Département des Landes qui aurait déposé auprès de l'INAO un dossier de demande de reconnaissance en IGP

concernant un miel, sous le nom de « Miel des Landes ». Nous nous sommes procurés le cahier des charges et nous avons adressé à l'INAO nos remarques. L'INAO doit répondre à nos doléances dans les prochaines semaines. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier et nous restons à votre disposition si vous avez des questions à ce sujet.

Fichier cueilleurs d'essaims :

Si vous souhaitez figurer dans ce fichier, merci de nous envoyer par mail vos coordonnées complètes qui figureront sur notre site internet ainsi que la zone où vous souhaitez intervenir. Pour figurer dans ce fichier, il faut être adhérent au SAG.

5) Rapport moral du rucher école, Florence VEUILLE

Pour commencer 2022, 10 ruches ont été offertes par le Rotary Club et 4 essaims par la banque Natexis. Nous espérons sur 2023 poursuivre ces partenariats. Nous irons faire une présentation du SAG et du rucher école courant 2023 dans ces 2 structures.

La banque crédit agricole a participé au financement de notre nouvelle chaudière à cire à hauteur de 550 euros. La FARA nous a accordé une subvention de 900 euros et la ville de Cestas 1400 euros.

Nous allons cette année solliciter d'autres organismes pour faire des demandes de subvention. Le département, la maif, la région et probablement d'autres. Nous envisageons l'achat d'un gaufrier à cire cette année.

Nous sommes conscients de la chance que nous avons d'être soutenus par la mairie de Cestas. Nous avons eu affaire à différents services de la mairie cette année et ils ont toujours répondu présents. La mairie prend à sa charge l'entretien du chalet (ménage, toiture) mais aussi l'électricité et le chauffage.

Nos partenaires où sont installées des ruches nous renouvellent leur confiance cette année. Nutrikéo, Décathlon, Bassens, Barsac et Reverdi. D'autres partenaires nous sollicitent mais nous ne pouvons répondre favorablement à la demande car nous sommes une petite équipe et nous donnons déjà beaucoup de notre temps. Une idée est dans les esprits, faire parrainer des ruches au rucher école pour éviter les frais de déplacement.

La convention avec Bordeaux Métropole pour le prêt de terrain où nous installons nos ruches au parc bordelais est renouvelée en 2023. Cette convention sera à renégocier en 2024 et aujourd'hui, ce terrain est très convoité. Vu les pressions « politiques », nous ne sommes pas certains que ce partenariat dure dans le temps. Nous allons proposer 3 dates pour faire une présentation de l'activité au parc bordelais et nous allons « nous battre » pour conserver cet emplacement très productif en miel. Il est prévu en 2023 d'y installer plus de ruches comme à l'origine.

Nous avons pu délivrer tous les cours au rucher école en 2023.

La fête du miel qui devait se tenir le 11 juin a été annulée par arrêté préfectoral en 2022. Cela a été un peu compliqué à gérer car c'était 3 jours avant et le restaurateur avait déjà acheté ses fournitures. Nous avons trouvé une solution pour que les repas soient délivrés en barquettes et nous avons remboursé ceux qui souhaitaient être remboursés. Certains nous ont fait don du montant de leur repas. Aucune assurance assure la programmation d'un repas. Notre prochaine fête du miel est déjà programmée le 10/6/2023. Pierre DUCOUT, Maire de Cestas et GLEIZE sont invités cette année et la fête du miel va communiquer sur l'anniversaire des 150 ans du SAG et de sa belle histoire, grâce au travail de Pierre VERGER qui a réalisé un recensement documentaire qu'il va vous présenter aujourd'hui.

Lors d'une réunion, il y avait plusieurs sujets à traiter, nous avons donc décidé de fonctionner « en commission » et de réunir le CA une fois par mois afin d'avancer plus rapidement sur certains

sujets. Chaque membre du CA s'inscrit dans les commissions en fonction des sujets qui l'intéresse. Ces commissions s'organisent, se rencontrent, échangent et sont force de proposition aux membres du CA.

- La commission miellerie, suivi du rucher, les espaces verts, la cartographie des risques/sécurité, les polos, les partenariats et l'accueil

Cette façon de fonctionner a permis de belles réalisations 2022 et se poursuivra sur 2023.

Plusieurs membres de l'équipe vont être formés au PSCI, premier secours en 2023.

Pour 2023, les cours commencent le 18/2. La session est complète, nous avons 22 élèves et nous avons déjà des personnes en attente sur l'année 2024. Les critères de sélection sont tout simplement l'ordre d'arrivée des demandes. Nous avons réservé une place à une personne en situation de handicap mais cela semble difficile à mettre en œuvre. Nous avons tenté avec l'ESAT Saint Joseph à Mérignac mais les cours étant le samedi et le rucher n'étant pas accessible en bus, cela n'a pas été possible à mettre en place.

Au-delà de tous ces travaux engagés, nous souhaiterions que le rucher école devienne un exemple en consommation d'énergie, dans un premier temps, installer un thermostat mais dans un futur proche, pourquoi ne pas envisager l'installation de panneaux solaires. C'est une idée sur laquelle nous allons travailler.

Dans les dépenses à prévoir, il y a 20 essaims qui arrivent au printemps, l'achat d'un gaufrier à cire, les formations PSC1.

6) Rapport d'activité du Rucher Ecole, Florence VEUILLE

Nous avons délivré 16 samedis après-midis de cours, allant de février à octobre. Chaque cours comprend 2 heures de pratique et 2 heures de théorie.

Les ruches du rucher ont souffert. Nous avons constaté des pertes dues aux évènements dont nous avons parlés précédemment. Nous n'avons pas fait de transhumance cette année, la logistique et la charge de travail étant trop importantes. Il a fallu les nourrir, beaucoup, puisqu'à Cestas, si nous n'avons pas d'acacias, après c'est la disette. A Cestas, comme au parc bordelais où nous avons aussi plusieurs ruches, la pression du frelon asiatique est très importante. Nous avons rapatrié les ruches du parc bordelais à Cestas car la pression y était encore plus importante.

Concernant les ruchers partenaires, nous avons perdu 1 ruche à Barsac, 1 ruche à Bassens, 1 ruche à Nutrikéo et 1 ruche à Décathlon.

Nous avons produit X kilos de miel et grâce à l'achat de la chaudière à cire, nous avons cette année réalisé des bougies. Entre fin novembre et première semaine de janvier, nous avons ouvert le rucher école au public pour des ventes. Nous avons également élargi notre gamme d'hydromels. Les ventes des produits de la ruche représentent 3400 euros cette année.

Travail et réalisations des commissions :

La commission miellerie : La chaudière à cire a été installée. Mise en place de nouvelles étiquettes en tenant compte des normes et de la législation en vigueur. Réorganisation du musée.

La commission suivi du rucher : Gestion des commandes pour le rucher, Commande des essaims et suivi des travaux aux ruchers. L'électricité a été mise dans les cabanons pour que l'on puisse y travailler.

La commission espaces verts : En lien avec la mairie, nous avons développé plusieurs projets de plantations autour du rucher école. Des bancs vont être installés, des tables pic nique vont être

changées. Notre équipe et la mairie se sont fortement impliqués sur ces sujets. Valérie DUPONT fait remarquer que la mairie vient d'investir 200 euros dans des plantations.

La commission polos : Nous avons décidé comme cela s'est fait d'autres années de fournir des tee-shirts aux membres du CA mais aussi d'inclure un tee-shirt dans le prix global à l'inscription aux cours. Cette commission s'occupe des commandes, de la gestion des tailles et de trouver les meilleurs fournisseurs.

La commission risques et sécurité : Travail en cours sur une cartographie de tous les risques au rucher. (humains (tous les risques liés à l'apiculture), alimentaires, financiers, etc....) La pharmacie a été mise à jour. Une partie de l'équipe du CA va être formée début 2023 au PSCI Premiers gestes de secours. Tous les élèves doivent avoir leur trousse de secours lorsqu'ils viennent aux cours.

La commission partenariats/accueil :

Accueil des écoles :

CM1/CM2 Garniche, venus au rucher école, peinture ruche, decorative dans leur jardin.,
degustation

CM1/CM2 Canejan

Ecole Belin/Beliet

Ecole Professionnelle de Blanquefort.

Ecole PESSAC

3/7/2022 : Rallye des écoles Cestas. Accueil 160 enfants des écoles de Cestas lors de la journée de fin d'année avec visite miellerie, atelier boules à graines, film, atelier dégustation miel. Par Jean-Yves, Emilio et Florence aidés par plusieurs membres de la mairie ainsi que plusieurs adolescents qui sont venus nous aider.

Le rucher partenaire de Nutrikéo

Le rucher du parc bordelais

La ruche partenaire à Bassens

Le rucher partenaire de Décathlon à Cestas

Le rucher partenaire de Barsac

Les ruches au château REVERDI

Nous avons commandé 20 essaims pour remplacer les pertes que nous avons eu cette année et pouvoir en mettre davantage au parc bordelais.

Au 31/12/2022, nous avons déclaré 26 colonies.

Je voudrais remercier tous les membres du CA, les bénévoles et les différents services de la municipalité de CESTAS et son maire Pierre DUCOUT pour leur aide précieuse. Vous êtes toutes et tous, très importants pour la vie du rucher école.

7) Trésoreries du SAG et du Rucher Ecole, Bernard OYASSON et Florence VEUILLE

SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE - EXERCICE 2022 du 1^o Janvier au 31 Décembre

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations UNAF	7 751,54	Cotisations UNAF	1577,74
Abonnement Abeilles et Fleurs	3 528,00	Eco Emballages	149,30
Eco Emballages	149,85	Abonnement ABEILLES ET FLEURS	3 554,00
Assurances FARA	4 437,00	Divers	70,00
Repas Assemblée Générale		Assemblée Générale	
Divers		Secrétariat	179,58
		Déplacements/réception	2 408,97
		Assurances ruches FARA	4 427,43
		Hébergement site Internet	78,34
		Reversement cotisations au R.E.	1 904,00
TOTAL RECETTES	19 866,39	TOTAL DEPENSES	14 349,46
		RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 - EXCEDENT	1 516,93

RUCHERS ECOLES DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS
Du 1^o janvier au 31 décembre 2022

RECETTES		DEPENSES	
Subvention Mairie de Cestas	1 400,00	Secrétariat	563,99
Subvention Parc Bordelais	0,00	Affranchissements	13,50
Subvention FARA	900,00	Fête de l'Abeille	2 711,37
Ruchers partenaires	6 400,00	Cotisations et assurances ruchers pédagogiques + RE	502,02
Parrainage NATIXIS,DECATHLON,C.A.	3 230,00	Déplacements et défraiements	2 723,14
Cotisations part Adhérents SAG	1 904,00	Réception (Gallettes, cafetière, cafés pour AG,élèves...)	373,35
Cotisations élèves	420,00	Fournitures apicoles (essaims, ruches, sirop...)	8 005,74
Abonnements Abeilles et Fleurs	532,00	Abonnements revues élèves + partenaires	532,00
Inscription cours	2 541,00	Cotisations GD SA et achat produits de traitement	323,00
Réception et Fête de l'Abeille	862,00	Assurance MAIF	364,15
Vente Produits de la ruche	3 433,22	Analyses miels ruchers partenaires et R.E.	799,68
Vente Essaims	435,00	Achat hydromel	732,00
Régularisation rétro carte	34,00	Redevance Emplacement Parc Bordelais (2021-2022)	660,00
Produits financiers (Tookets)	294,01	Divers - Coffre clés, boîte lettres, tapis entrée	106,60
Produits finan. (intérêts part sociale)	0,68	Divers - C.A. Prélèv.carte 51 € +5€x6 +Régul.varsem .	81,05
Intérêts Livret A	237,02	Divers - Cotisation ADANA	220,00
		Divers - Cadeaux membres sortants	429,90
TOTAL RECETTES	22 622,93	TOTAL DEPENSES	19 141,49
		RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 - EXCEDENT	3 481,44

SITUATION DE TRESORERIE au 31 DECEMBRE 2022

	RUCHERS-ECOLES			SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE		
	Caisse	Compte courant CREDIT AGRICOLE	Livret A	Caisse	BANQUE POPULAIRE	
<i>Report de l'exercice 2021</i>	7,10	8 197,11	17 239,11	302,78	25 158,64	
Mouvements 2019						
Produits 2022 (Recettes)	369,67	22 016,24	237,02	0,00	15 835,20	
Cotisations 2023 réglées par avance		2 800,00			624,25	
Charges 2022 (Dépenses)	257,04	18 894,45		150,00	14 523,24	
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2022	119,73	14 126,90	17 476,13	152,78	27 094,85	
DISPONIBILITES au 31 DECEMBRE 2022		31 724,76			27 247,63	

Nous remercions la mairie de Cestas qui contribue fortement à la vie de notre association en nous prêtant gracieusement les locaux, en prenant en charge le nettoyage des locaux, la désinfection pendant la crise sanitaire, l'électricité, l'entretien du bâtiment.

8) Vérificateurs aux comptes

Rapport des vérificateurs des comptes : Madame CLAVERIE DAYRES et Monsieur SAINT MARC Accordent quitus aux 2 trésorières, Dominique BONIFACE pour le syndicat et Michelle SAUNIER pour le rucher école.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et les vérificateurs des comptes sont renouvelés dans leur mandat. Madame CLAVERIE DAYRES souhaiterait arrêter si une personne se présentait pour la remplacer.

CERTIFICAT DE QUITUS

Après avoir examiné les comptes de l'exercice 2022
les vérificateurs soussignés déclarent donner quitus à
l'ASSOCIATION DES RUCHERS ECOLES DES SOURCES
ET DU PARC BORDELAIS pour sa bonne gestion.

Fait à CESTAS, le 3 février 2023

Caroline CLAVERIE DAYRES



Joël SAINT-MARC



CERTIFICAT DE QUITUS

Après avoir examiné les comptes de l'exercice 2022,
les vérificateurs soussignés déclarent donner quitus
au SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE
pour sa bonne gestion.

Fait à CESTAS, le 3 février 2023

Caroline CLAVERIE DAYRES



Joël SAINT-MARC



9) Remise des diplômes de la promotion 2022 rucher école

Projection d'une photo de la promo.

Baptiste COUTANCEAU a remis les attestations de cursus aux élèves présents.

10) Elections

Tout d'abord, un petit rappel : Le CA du SAG est constitué de 19 membres en 2022, les statuts prévoient 21 membres.

Les 21 membres de ce CA du SAG constituent également le CA du Rucher Ecole.

Chaque année un tiers est sortant, cette année voici la liste des membres sortants :

Michelle SAUNIER
Alain MUR
Emile ESPUNA
Catherine BARREAUD
Laurent LADoucETTE
Bernard OYASSON

1 membre sortant ne se représente pas :

Alain MUR

Et Bernard OYASSON au poste de Président mais se représente pour intégrer le CA

Nous avons 5 candidats.

Jean-Michel LAROCHE
Lucy COX
Alexandra RINAUDO
Sylvain CLAMENT
Jérôme CAMELEYRE

Les 5 candidats viennent se présenter.

Maintenant, nous vous demandons d'approuver leur élection au CA du SAG et au CA du RE par un vote en rayant sur votre bulletin 2 noms parmi les personnes se représentant et les nouveaux candidats.

Florence VEUILLE précise que les 2 candidats qui ne seront pas élus seront cooptés.

Dépôt des bulletins dans l'urne. Dépouillement. Voici le résultat.

Bernard OYASSON et Florence VEUILLE félicitent les nouveaux membres élus et remercient tous les bénévoles de l'association ainsi que les vérificateurs aux comptes.

57 votants
2 bulletins nuls

Inscrits = 63
non exprimés = 6
votants = 57
nuls = 2

SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE
RUCHERS ECOLES DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 FEVRIER 2023

ELECTIONS - 8 POSTES A POURVOIR

Sont candidats :

1/3 sortant renouvelable

BARREAUD Catherine
ESPUNA Emile
LADoucETTE Laurent
OYASSON Bernard
SAUNIER Michelle

Ont obtenu :

54 ✓
54 ✓
54 ✓
52 ✓
55 ✓

Nouveaux candidats

CAMELEYRE Jérôme
CLAMENT Sylvain
COX Lucy
LAROCHE Jean-Michel
RINAUDO Alexandra


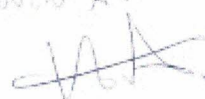
24 non élu
34 non élu
37 ✓
40 ✓
47 ✓

Sont élus :

SAUNIER Michelle
BARREAUD Catherine
ESPUNA Emile
LADoucETTE Laurent
OYASSON Bernard
RINAUDO Alexandra
Laroche Jean Michel
COX Lucy

Fait à Cestas, le 11 février 2023

Les scrutateurs


Kerwin A.


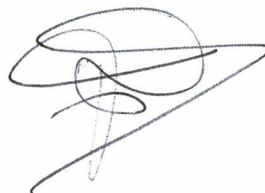
- 11) Remise des attestations de formation pour la promo 2022 du rucher école
- 12) **Intervention de** Pierre VERGER, 20 minutes, membre du CA. Livre L'histoire du SAG à 10h50
- 13) **Intervention de** 45 minutes par Charles BUREAU, GENERAL INGREDIENTS, les sucres et les abeilles à 11h15

L'assemblée générale se termine avec un vin d'honneur de 12h à 12h30.

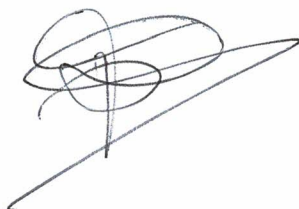
Vu le Président du SAG
Bernard OYASSON



Le Secrétaire de séance
Florence VEUILLE



Vu le Président du RE
Florence VEUILLE



Le Secrétaire de séance
Alex HENIN

HENIN A.
